

RÉFORME DU BAC

La mobilisation se poursuit à Marc-Bloch

Le combat contre la réforme du bac continue dans les lycées de l'agglomération. Au lycée Marc-Bloch de Val-de-Reuil, les « grévistes » ont finalement obtenu le droit de repasser les épreuves qu'ils avaient décidé de boycotter.

Comme partout en France, la mobilisation continue dans l'Eure pour protester contre la réforme du bac. Un mécontentement global généré notamment par la mise en place du contrôle continu (E3C). Une nouvelle forme d'examen qui a conduit les élèves du Lycée Marc-Bloch de Val-de-Reuil à un mouvement de contestation le jour même du passage des épreuves.

Plusieurs dizaines d'adolescents et syndicalistes se sont réunies mardi 28 janvier devant l'établissement pour exprimer leur refus de se rendre dans les salles où les attendaient leurs copies.

« Des conditions catastrophiques »

Seule une poignée d'élèves ont participé aux épreuves qui se sont déroulées dans des « conditions catastrophiques » si l'on en croit Alexandre (*), élève en 1^{re} SMTG à Marc-Bloch.

En raison d'une grève de la surveillance et de la confusion causée par la manifestation, de nombreuses irrégularités ont été constatées lors des examens de mathématiques, de LVA et d'histoire-géographie. Non-vérification des pièces d'identité des élèves, épreuves démarrant avec 1 h 30 sur l'horaire prévu, autorisation de l'usage de calculatrices, bavardages intempestifs sont entre autres venus perturber le bon déroulement des épreuves.

À cela se sont ajoutés le brouhaha provoqué par le rassemblement à l'extérieur du lycée, des contrôles d'identité effectués par des policiers ainsi que... le déclenchement de l'alarme à incendie en plein examen.

« Les élèves n'ont pas pu sortir », rapporte Alexandre. Ils étaient enfermés dans les classes. Imaginez ce qu'il se serait passé s'il avait s'agit d'une vraie alerte ? ».

Aujourd'hui, les élèves s'étonnent que les procès-verbaux destinés à recenser les incidents survenus durant les épreuves soient vierges. Ils s'insurgent face à « la menace » qui leur a été adressée d'être sanctionnés d'un zéro en cas d'absence aux épreuves. « On recevait des SMS de menace pendant le blocage. C'est une consigne qui vient du ministère et qui a été envoyée au rectorat et appliquée par la direction du lycée. », assure Alexandre.

Cécile Chandavoine, secrétaire départementale SNES-FSU dénonce une dérive autoritaire de la part du ministère de l'Éducation Nationale. « Cela nous semble incroyable, s'indigne-t-elle. La note n'est pas là pour sanctionner l'élève. Il y a un vrai mépris des élèves. C'est choquant. »

« L'équité n'est pas respectée »

La syndicaliste soutient les élèves dans leur combat contre une réforme qu'elle juge appliquée à la hâte. « L'équité des épreuves n'est absolument pas respectée. Et il y a une volonté absolue de passer outre les irrégularités sous prétexte de ne pas reconnaître ce qui ne va pas dans la réforme. »

Élève en 1^{re} générale à Marc-Bloch, Luce n'a aucune intention de baisser les bras. Alors que les prochaines épreuves E3C auront lieu au mois de mai, elle espère la mise en place de mesures pour l'examen puisse être passé « dans les meilleures conditions possibles ». « On est contre la réforme depuis un an, ajoute-t-elle. Et le contrôle continu rajoute une masse de travail énorme et donc beaucoup de pression sur les élèves. »

« Tout le monde est contre cette réforme, pour-



Les lycéens du lycée Marc-Bloch de Val-de-Reuil protestent depuis le mois de décembre 2018 contre la réforme du bac. ©Photo d'archives La Dépêche de Louviers

suit Alexandre. La plupart des élèves qui ont passé les épreuves l'ont fait sous la contrainte ou sous la pression des parents suite à la menace du zéro. »

Une réunion s'est tenue vendredi 31 janvier à la Maison des Jeunes et des Associations de Val-de-Reuil, en présence d'élèves, de parents, de syndicats et de membres de la FCPE.

L'occasion pour les lycéens de préparer leur contre-offensive grâce à un courrier adressé au rectorat afin de « repasser les épreuves et de dénoncer toutes les irrégularités. »

« La menace du zéro levée »

Une « action collective » qui a finalement connu une issue favorable. « La rectrice a annoncé qu'aucun élève n'aurait de zéro quel que soit le motif de son absence », annonçait mardi soir la SNES-FSU. Une informa-

tion confirmée par les lycéens de l'établissement rolivalois, puis par le rectorat (voir ci-dessous) qui va finalement autoriser l'ensemble des élèves à repasser

les épreuves le mardi 11 février. Reste à voir dans quelles conditions...

Yann Lachendrowicz

*Nous avons changé le prénom, la personne souhaitant rester anonyme.

LANCEMENT COMMERCIAL

RÉSIDENCE

La Canopée

VERNON

studio

à partir de **75 000€**

parking compris

T2

à partir de **129 000€**

parking compris

82 APPARTEMENTS

du studio au T5 sur-mesure

Coeur d'îlot

P.T.Z.

02 35 02 75 33

www.pierredeseine.fr

Le rectorat reporte les épreuves

Face à la grogne des lycéens, le rectorat a décidé d'autoriser les élèves à repasser les épreuves : « La rectrice a accordé un report des épreuves. Les élèves qui n'ont pas passé les épreuves vont pouvoir le faire. Ceux qui y étaient présents et qui estiment les avoir passées

dans de mauvaises conditions auront eux aussi la possibilité de les repasser. »

Le rectorat rappelle que l'application d'une note de zéro « pour un élève qui ne se présente pas à l'examen est une règle qui s'applique et qui a toujours existé ».

Enfin, le rectorat estime que

« la plupart des lycées ont passé l'E3C sans soucis » et dénonce « les violences inacceptables » qui ont eu lieu dans certains établissements. Notamment à Vernon où un début d'incendie s'est déclaré, mardi, lors d'une manifestation au lycée Dumézil.